

Point de vue - Liberté scolaire - La concurrence ne peut que servir la vérité

Author : Cyril Brun

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 8 septembre 2016



Alors que la rentrée dévoile les complexités de la réforme, que les professeurs parlent grève, que les parents s'y perdent et que le ministre s'enfoncé dans son idéologie anti école libre, voici une tribune [parue](#) il y a déjà quelques années sur la liberté scolaire et ses enjeux.

Comme chaque ministre, Najat Vallaud-Belkacem, emboîtant le pas du mentor [Vincent Peillon](#) s'attaque au « Mammouth ». C'est d'autant plus louable que la tâche est, on le sait, dangereuse pour qui s'y attèle. Pourtant, comme ses prédécesseurs, le nouveau ministre cherche plus à récupérer le système qu'à le réformer. L'enjeu pour lui est de faire cette machine à uniformiser l'instrument de sa propagande. Il faut dire que l'outil s'y prête. Il a d'ailleurs été conçu pour cela par Napoléon I^{er} et jalousement préservé depuis deux siècles, y compris par les libéraux au pouvoir après lui. Unifier la nation dans une seule et même pensée, qu'elle soit catholique d'abord ou anticléricale ensuite, était bien le but du monopole du « système universitaire » mis en place en 1806/08. Une telle conception de l'unité se nourrit de deux travers : d'une part la peur de la différence et le manque de confiance en ses propres

convictions et d'autre part une vision erronée du rôle de l'État.

C'est parce qu'elle est fondée sur la crainte que cette vision exclut la liberté. Car la Vérité ne craint pas la liberté. Si on est obligé d'imposer par la force ses convictions, c'est, soit parce que celles-ci ne sont pas fondées (c'est l'argument d'autorité du sénateur J.-P. Michel sur le mariage pour tous par exemple), soit parce que ceux qui les promeuvent ne parviennent pas à en rendre compte. Or la liberté qui consiste précisément à chercher la vérité en est aussi une garantie. Une garantie, mais également une exigence, qui elle-même est une garantie. Car pour défendre la vérité, il faut la chercher et surtout accepter de se laisser façonner et dérouter par elle. Chercher la vérité, c'est accepter de se déposséder de ses certitudes, de ses vérités et se laisser apprivoiser par ce que l'on contemple et découvre. Or pour cela, il faut être libre. Libre de ses peurs, libre de ses chaînes. Aussi, la liberté scolaire qui repose sur la liberté de conscience ne peut-elle qu'être un gage de vérité. En effet, dans la mesure où la vérité est le chemin de la réussite et de l'épanouissement, la véritable concurrence entre les établissements scolaires se fera autour de la vérité. C'est, du reste tout le combat du père de la liberté scolaire [Charles de Montalembert](#). (notre photo)

Vérité et liberté vont de pair. Qui craint la vérité réduit la liberté. La vérité rend libre, mais la liberté conduit à la vérité. Or la vérité doit susciter une adhésion libre que garantit, justement, la conscience. Une conscience libre et éduquée, précisément par une vérité passée au crible de la liberté. C'est pourquoi la liberté scolaire est fondée sur la liberté de conscience. Aller contre la liberté scolaire en imposant une pensée unique, c'est aller contre la liberté de conscience. Mais c'est aussi empêcher l'adhésion à la vérité et ainsi déconnecter vérité et liberté. Or cette déconnexion conduit à une perversion de la vérité, dans la mesure où celle-ci n'est plus soumise au crible de l'intelligence critique. Sans l'émulation que crée la liberté, la quête de la vérité se dilue dans le nihilisme ou le relativisme. Or, sans la quête de la vérité et cette adhésion libre de l'intelligence, c'est la croissance même du monde qui se trouve ralentie, c'est la dignité même de l'homme qui se trouve abaissée, réduite au niveau d'un bestial conditionnement. Imposer la pensée unique par le refus de la liberté scolaire, c'est condamner l'homme au déterminisme de la pensée unique.

En outre, l'État n'est pas là pour éduquer, mais pour favoriser l'instruction qui doit nourrir la quête du Vrai et du Bien. C'est aux parents qu'il revient d'éduquer non à l'État. L'État doit, en vertu du principe de subsidiarité, aider les parents à ouvrir leurs enfants à cette quête du vrai, dans le respect des consciences et cela passe précisément par cette concurrence de la liberté scolaire.